

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. 50.</p> <p>On traite de gre à gre pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>—</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	--	---

Monaco, le 14 Juin 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 3 de ce mois, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, M. Albert Furse, attaché à la Légation de Son Altesse Sérénissime près le Saint-Siège.

NOUVELLES LOCALES

Le Prince est arrivé le 9 juin au Château de Marchais, où Son Altesse Sérénissime passera la saison d'été.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg est également arrivée samedi dernier dans cette résidence.

Jedi 9 juin, Monseigneur a présidé la cérémonie des premières communions, à l'Orphelinat. Sa Grandeur a célébré la sainte messe, et adressé aux jeunes communicantes une de ces paternelles allocutions dont il a le secret et qui ont le talent d'instruire et de toucher.

Dimanche 12, fête de la Sainte Trinité, une double cérémonie et du caractère le plus imposant a eu lieu à la Cathédrale: les premières communions et la confirmation. Le matin à 7 heures, M^{gr} l'Evêque a célébré une messe basse pontificale, et donné la communion à plus de quatre-vingts enfants et à de nombreux fidèles. Sa Grandeur, très émue elle-même, a vivement émotionné son jeune auditoire, grossi d'une foule de parents, en expliquant les joies et les grandeurs d'un jour de première communion. L'attitude recueillie des communicants a été fort remarquable.

Le soir, après le chant des vêpres et une instruction très substantielle et très pratique donnée par le P. Domaine qui, déjà, avait prêché la retraite des enfants, les jeunes communicants ont renouvelé solennellement les vœux de leur baptême et se sont consacrés à la Sainte-Vierge. Ensuite Sa Grandeur adressa quelques paroles de remerciement au P. Domaine, dont le départ sera regretté dans la Principauté, et interrogea les enfants sur le sacrement de confirmation qu'Elle allait leur administrer.

Le catéchisme est une des formes les plus instructives de la prédication; bien mieux que les

sermons et les discours, elle fait pénétrer dans les esprits la vérité religieuse; afin de montrer la grande importance qu'il y attache, Monseigneur a voulu, à l'exemple de grands évêques, se faire catéchiste, au grand profit des enfants et des fidèles eux-mêmes.

Puis Sa Grandeur, revêtu des vêtements pontificaux et assisté de M. l'Archiprêtre et du Clergé de la Cathédrale, a conféré le sacrement de confirmation à une centaine d'enfants. Cette cérémonie, toujours imposante et accomplie avec la dignité qui distingue notre Premier Pasteur, avait attiré un grand concours de population.

On a commencé, sur la place du Palais, la construction des reposoirs de la Fête-Dieu. A ce propos, nous sommes heureux d'apprendre que, suivant le désir exprimé par M^{gr} l'Evêque, les fidèles qui habitent sur le parcours suivi par la procession, à l'issue de la grand'messe, se disposent, comme l'année dernière, à orner les murs extérieurs de leurs demeures, de tentures parsemées de fleurs.

Les préparatifs pour les fêtes nationales, qui auront lieu les 19 et 20 de ce mois dans la Principauté, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Avènement au Trône du Prince Charles III, sont poussés avec la plus grande activité.

Partout, à Monaco et à Monte Carlo, les édifices publics et les avenues sont entourés de mâts surmontés d'oriflammes aux couleurs monégasques; les réjouissances populaires promettent d'être très brillantes. M. Robaudy, de Nice, a installé son chantier à Monte Carlo, et prépare son feu d'artifice et les illuminations.

Pour répondre aux demandes qui nous ont été adressées à l'occasion des fêtes des 19 et 20 de ce mois, nous croyons devoir rappeler que le pavillon national Monégasque, spécialement affecté aux navires de commerce et de pêche, se compose de deux bandes égales de couleur rouge et blanc, disposées horizontalement, savoir: le rouge à la partie supérieure, le blanc à la partie inférieure et tenant toutes deux à la hampe.

Le pavillon Princier et le pavillon National peuvent être arborés aux maisons particulières lors des cérémonies et fêtes publiques. (Ordonnance du 4 avril 1881.)

M. le Maire de Monaco vient de prendre l'arrêté suivant, relatif à la police des bains:

Nous, Maire de la ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Rappelons aux habitants les prescriptions de l'article 145 de l'ordonnance du 6 juin 1867, concernant les baigneurs.

ART. 1^{er}. — Il est expressément défendu à toute personne de se baigner le long du boulevard, depuis l'établissement des Bains de Mer jusqu'à l'usine à eau, quartier de Monte Carlo.

ART. 2. — Tout individu pourra se baigner depuis la gare de Monte Carlo jusqu'à la plage du Tenac, ainsi que sur la plage dite du Canton, située à l'ouest du Palais, dans la partie qui s'étend en dessous de ses murs jusqu'à la villa Noghès, s'il est revêtu d'un caleçon ou de tout autre vêtement.

ART. 3. — La partie de la plage comprise entre la villa Noghès et la pointe de la propriété Lefebvre (Fontaine Vieille), limitée par deux poteaux, sera exclusivement réservée aux femmes.

ART. 4. — Les contrevenants seront passibles d'une amende de 7 à 15 francs, conformément à l'article 191 de l'ordonnance précitée.

ART. 5. — Le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Monaco, le 11 juin 1881.

Le Maire,
C^e F. GASTALDI.

Le succès obtenu par les billets de voyages circulaires à itinéraire fixe, que délivre la compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, a déterminé l'administration de cette compagnie à tenter, cette année, une nouvelle expérience. Du 15 juillet au 1^{er} octobre, le public pourrait se procurer, dans toutes les gares du réseau, des billets de toutes classes, pour effectuer des voyages circulaires à itinéraires facultatifs, pourvu qu'il s'agisse d'un parcours d'au moins 300 kilomètres.

Suivant l'étendue de l'itinéraire choisi, le prix de ces nouveaux billets offrira une réduction de 20 à 50 %, et leur validité sera de 30, 45 ou 60 jours consécutifs. Une carte et un tableau de parcours avec indication des distances se trouvent sur le prospectus et rendent facile la composition des voyages dont il s'agit.

La condition essentielle (et dont l'avantage nous échappe) de ces voyages circulaires à prix réduit consiste dans l'interdiction de parcourir deux fois la même ligne, à moins qu'il ne s'agisse de celles qualifiées d'embranchements sans issue comme celle de Carnoules à Vintimille. Cependant le retour au point de départ est obligatoire.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Golfe Juan. — Dans la nuit du 6 au 7, des mal-fauteurs se sont introduits, à l'aide d'effraction, dans la distillerie de M. Gazan fils et se sont emparés du coffre-fort contenant plusieurs billets de banque et diverses valeurs, plus les registres commerciaux de la maison. En se retirant, ils ont mis le feu à la fabrique. L'incendie se propageant attira l'attention, et les secours arrivèrent à temps pour arrêter le désastre.

Le coffre-fort a été retrouvé ce matin à deux kilomètres de Vallauris, dans le vallon de la Tour, complètement dévalisé.

Une enquête est faite actuellement par la gendarmerie d'Antibes; jusqu'à présent aucun indice n'a pu mettre la police sur la voie.

Nice. — Deux prévenus se sont évadés, samedi, de la prison de la Santé, en s'échappant par les toitures; l'un deux, accusé d'un vol commis à l'hôtel de l'Univers, fit une chute et se fractura la jambe; l'autre s'enfuit. Cet adroit filou imitant la signature de M. de Brancion, préfet, avait surpris, il y a quelques jours, la bonne foi d'un orfèvre de Nice. Il dissimule son identité sous le nom de Roussel ou Roussy, et sa maîtresse est connue sous le nom d'Engénie Laurent.

La Turbie. — Avant-hier dimanche, fête de la Trinité, de nombreux pèlerins, venus de tout le littoral italien, se sont rendus au sanctuaire de Laghet.

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide aux Villes d'eaux, Bains de Mer et Stations hivernales

Nous extrayons les lignes qui suivent d'un remarquable ouvrage que vient de faire paraître le Dr Macé, un érudit bien connu de notre littoral où il séjourne chaque hiver.

Le *Guide aux Villes d'eaux, Bains de mer et Stations hivernales* (1) est non-seulement appelé à rendre de très grands services par les multiples renseignements précis qu'il contient, mais c'est, en outre, une œuvre littéraire dans toute l'acception du mot.

Si l'on veut se rendre compte de ce que fut en Italie, au siècle d'Auguste, le monde des villes d'eaux et des villes d'hiver, il faut jeter un coup d'œil rétrospectif sur ce que furent Baïa, Cuma, Pouzzoli, toutes situées sur cette plage qui, s'étendant du Pausilippe au cap Mysène, contribue à former ce golfe Napolitain que les anciens appelèrent la Coupe d'or. Cette petite langue de terre est pleine de souvenirs classiques et Virgiliens. C'est là que sont les champs brûlés, Philegreens, qui inspirèrent toujours aux anciens une profonde terreur superstitieuse. Ces champs, suivant le poète, furent témoins de la guerre sacrilège que les Géants entreprirent contre les Dieux. C'est à Cuma qu'était l'entrée de l'Achéron; c'est là qu'on vous montre encore aujourd'hui la grotte de la Sybille que vint consulter Enée. Douceur du climat, sources thermales nombreuses et salutaires, étuves naturelles, beauté du site qu'embellissaient encore les lacs Fusare et Lucrin, tout était réuni pour faire de ces bords enchantés une situation de bains de mer, une station thermale et hivernale.

La Campanie Heureuse fut, comme station d'hiver, ce qu'est aujourd'hui la Corniche. Rome se retrouvait à Cuma et à Baïa, comme Paris et Londres se retrouvent aujourd'hui à Nice et à Monte Carlo. Praticiens, poètes, philosophes, orateurs, lettrés, affranchis, enrichis, dames romaines, se donnaient rendez-vous dans cette Campanie si chère à Horace: « Quand la neige viendra, pendant l'hiver, couvrir les plaines d'Albe, » écrivait-il à son ami Mécène, « le poète que vous aimez s'approchera de la mer, et, au retour des zéphirs et de la première hirondelle, il reviendra vous voir. »

La Campanie Heureuse était non-seulement une station d'hiver, mais en même temps une station thermale. Ce n'est pas seulement pour leur thermalité que

(1) Paris. — Adrien Delahaye et Emile Lerossier, éditeurs, place de l'Ecole de Médecine.

les sources chaudes et les étuves naturelles étaient appréciées, mais aussi pour leur minéralisation, ainsi que nous l'apprennent Pline et Hérodote. Au dire de ce dernier, les étuves naturelles agissent par des propriétés spéciales, conséquences des exhalaisons subtiles qui fondent les éléments morbides du corps et raffermissent les tissus sains.

Cinq statues ornaient les bains de la Petra (près Pausilippe) et symbolisaient les vertus des eaux; le nom même donné à ces thermes nous démontre que les anciens se rendaient compte de la spécialisation des eaux.

On a peine à se faire une idée du luxe effréné qui s'étala dans cette petite contrée, des folles dépenses qui y furent faites par les empereurs et par quelques Lucullus, de toutes les sensualités qui s'y épuisèrent. Néron se rendit à Baïa avec mille voitures et deux mille mules ferrées d'argent. L'impératrice Poppée y venait avec cinq cents ânesses, dans le lait desquelles elle se baignait. Antonia, belle-fille de Tibère, faisait mettre des pendants d'oreilles en pierres précieuses aux murènes qu'elle nourrissait dans les viviers de Baoules. Lolla Paulina, qui fut la femme de Caligula, portait, dans un souper de fiançailles, pour huit millions de francs de bijoux et de pierres précieuses.

On se baignait dans l'Arverne, on se promenait sur le lac Lucrin dont les eaux, au dire de Sénèque, disparaissaient sous les pétales des roses qu'on y effeuillait.

Plus loin, faisant la description de Monaco, M. le docteur Macé dépeint en ces termes la Principauté :

Le palais des Grimaldi, précédé d'une belle place, est de construction fort ancienne et a subi des restaurations à diverses époques. Les créneaux qui surmontent la tourelle dont est flanquée sa grande façade, sont de style mauresque.

L'extérieur du palais est à visiter; les peintures murales qu'on aperçoit en entrant dans la cour d'honneur ne sont pas ce qu'il y a de moins intéressant à étudier.

A l'autre extrémité de la ville, on bâtit une cathédrale dont j'ai vu le modèle dans une des salles du palais.

Les choses vraiment intéressantes à visiter, ce sont les jardins de Monaco, gracieusement ouverts au public, et les jardins particuliers du Prince. On se promène, dans les premiers, au milieu des plantes les plus variées et des plus curieuses productions de la flore africaine, en suivant tantôt des allées droites et de plain-pied, tantôt des allées sinueuses qui montent ou descendent. Ces jardins semblent se prolonger jusqu'à la mer, grâce aux cactus et aux aloès qui, entrelaçant leurs feuilles, couvrent le rocher du sommet à la base en lui formant un manteau de verdure. Les jardins particuliers du Prince sont plus merveilleux encore: massifs de citronniers et d'orangers, essences rares, grotte artistique éclairée par des verres de couleur, fleurs de toute espèce, épanouissant leurs corolles jusque sur le sommet des tourelles des vieux bastions qu'elles transforment en petits parterres babyloniens; petits potagers ménagés sur un escarpement de rocher suspendu au-dessus des flots, tout cela vous émerveille. Joignez à cela la vue de la mer et des montagnes, la lumière qui vous inonde, le calme qui vous entoure, et vous aurez une idée du ravissant tableau qu'il vous est permis de contempler; on dirait une petite parcelle de l'Eden oubliée sur ce rocher.

En face de Monaco, Monte Carlo se dresse sur un petit plateau aux pieds d'une montagne qui l'abrite et dont la pierre dénudée réfléchit sur lui les rayons solaires. Rien de plus enchanteur que cette terrasse de Monte Carlo où, en décembre et janvier, on s'abrite du soleil à l'ombre des palmiers, d'où l'on découvre, lorsque le temps est clair, les sommets neigeux des montagnes de la Corse. Les parterres et les jardins qui encadrent la terrasse et le casino sont merveilleusement dessinés et accidentés.

Les impressions qu'on recueille de l'un et de l'autre côté de la petite baie Monégasque, qui sépare Monaco de Monte Carlo, diffèrent sensiblement: on sent que là régner des idées mystiques, qu'on s'y livre à une vie calme et contemplative, qu'on médite,

qu'on prie et qu'on songe à gagner le ciel.

Ici, au contraire, ce sont les souvenirs du jardin d'Armide qui sont évoqués.

La Condamine relie Monaco et Monte Carlo séparés par la petite anse qui est le petit port de mer de la Principauté. C'est dans le vallon qui fait suite à cette anse et qui était, il y a quelques années, planté d'orangers et de plantes maraichères, que s'élève la Condamine, la troisième petite ville de la Principauté. Ses rues, tirées au cordeau, sont bordées d'hôtels et d'élégantes villas presque toutes précédées d'un joli parterre fermé par une grille.

C'est d'hier seulement que date le coup de baguette magique qui a transformé l'aride rocher de Monte Carlo en un jardin féerique, et qui a fait surgir la salle des fêtes qui, par son style, par sa grande salle mauresque, par les sentences koraniques courant en arabesques gracieuses sur sa façade, par ses tourelles qui reluisent au soleil comme des minarets, par les palmiers qui croissent à ses pieds, semble d'importation orientale.

C'est d'hier que viennent de se bâtir les splendides hôtels, les magnifiques villas qui s'étagent sur la colline de Monte Carlo. C'est d'hier aussi seulement que la Condamine, abritée entre deux collines, aux pieds desquelles elle étale ses coquettes villas aux toits de briques rouges, apparaît aux yeux du voyageur comme une grenade entr'ouverte laissant voir ses graines.

La Condamine et Monte Carlo n'ont donc pas d'histoire; Monaco, au contraire, en a une qui remonte jusqu'aux temps mythologiques.

Ce serait sur ce rocher monégasque qu'aurait eu lieu le premier contact de la civilisation hellénique avec notre monde barbare; c'est au pied de ce rocher qu'Hercule se rendant en Espagne aurait abordé.

Ce lieu étant écarté de toute habitation, on donna à Hercule, qui en devint le dieu tutélaire, le surnom de *Monoikos* (maison isolée): telle serait l'étymologie de Monaco.

FAITS DIVERS

Nous croyons intéressant de reproduire en ce moment un rapport du comité d'hygiène français sur les insulations. C'est, en effet, un sujet d'actualité, car il faut espérer qu'il ne pleuvra pas toujours.

L'insolation est causée par l'excessive chaleur, principalement quand le temps est lourd. Elle se produit plutôt le second, le troisième et le quatrième jour d'une période chaude, que le premier.

Les insomnies, la fatigue, la surexcitation des chambres à coucher trop étroites, l'abus des stimulants, sont des causes prédisposantes. Les personnes travaillant au soleil, surtout de onze heures du matin à quatre heures de l'après-midi, sont les plus sujettes à être attaquées par l'insolation.

Voici quelques-unes des précautions à prendre pour éviter cette maladie :

Si l'on travaille au soleil, il convient de porter un chapeau léger (non noir, cette couleur absorbant la chaleur), et de mettre sur la tête, au dedans du chapeau, un linge humide ou une grande feuille verte.

Il faut se découvrir fréquemment pour s'assurer que le linge reste humide. N'arrêtez pas la transpiration, mais buvez autant d'eau que besoin sera pour la faciliter, la transpiration empêchant le corps de devenir surchauffé.

Si quelqu'un se trouve abattu par la chaleur, on doit, en attendant la venue du médecin, faire boire de l'eau ou du café froid au malade, si possible est.

Dans le cas où la peau se trouve chaude et sèche, on doit verser de l'eau froide sur le corps et les membres, et mettre sur la tête de la glace pilée enveloppée dans un linge.

À défaut de glace, on peut prendre un linge humide et verser continuellement de l'eau dessus. Si le malade se trouve pâle et a le pouls faible, on lui fait respirer de l'ammoniaque pendant quelques secondes, ou lui faire avaler une cuiller à café d'esprit aromatisé d'ammoniaque, mêlé à deux cuillerées d'eau avec un peu de sucre.

Il n'est presque personne qui ne connaisse l'effet de la belladone sur la vue. C'est en 1686 que Jean Ray, membre de la Société royale de Londres, a signalé, pour la première fois, l'action de la belladone pour produire la dilatation de la pupille; mais ce n'est qu'en 1795 que Reimarus, de Hambourg, fit la première application de la dilatation pupillaire à l'opération de la cataracte.

Or, tout cela est renouvelé des Grecs. Dans trois passages de Galien, il est question de cette action dilatatrice produite sur la pupille par les plantes de la famille des solanées vireuses. Seulement, c'est la fleur de la jusquiame qui était employée.

Les femmes de cette époque, lorsqu'elles avaient les yeux bleus, et qu'elles voulaient les faire paraître noirs, obtenaient ce résultat à l'aide de lotions faites sur les yeux avec du vin dans lequel on avait fait tremper de la fleur de jusquiame séchée à l'ombre.

Changer des yeux bleus en yeux noirs, c'était beaucoup plus fort que de changer, comme aujourd'hui, les cheveux noirs en cheveux blonds.

VARIÉTÉS

Le Celluloïd.

Le *celluloïd*, employé surtout pour fabriquer des objets en imitation de corail et d'ivoire, n'a pas tardé à devenir commun par suite de son bas prix. C'est une matière dure, élastique, transparente, susceptible de prendre un beau poli, et qu'on rend opaque en y incorporant des substances pulvérulentes diversement colorées. Formé d'un mélange de pyroxiline, de camphre et d'alcool, le *celluloïd* a été obtenu en Amérique, en 1869, par Isaiah Smitt Hyatt et John Wesly Hyatt. Il devient mou à 80 degrés et peut se mouler; chauffé brusquement à l'air, il s'enflamme et brûle en laissant un faible résidu charbonneux. Si l'on souffle sur la matière en combustion, la flamme s'éteint, mais le camphre continue à distiller. C'est ce qui a occasionné divers accidents par suite de l'inflammation des bracelets ou boucles d'oreilles.

A froid, les acides attaquent faiblement le *celluloïd*; mais, à chaud, il est rapidement détruit par les acides azotique et sulfurique. Il se dissout aisément, même à froid, dans un mélange d'alcool et d'éther; on obtient ainsi une sorte de colle épaisse, qui pourrait trouver divers emplois autres que celui auquel elle est déjà affectée, c'est-à-dire la soudure du *celluloïd*.

La pyroxiline est une nitro-cellulose obtenue par l'immersion dans les acides sulfurique et azotique de papier à cigarettes.

Lorsqu'elle a été dissoute dans un mélange d'éther et d'alcool, elle est lavée d'abord, puis remise dans l'eau, triturée, réduite en pâte homogène, blanchie au permanganate de potasse, et soumise à l'essorage mécanique. Après le mélange avec le camphre, on procède au broyage, puis on moule à la presse hydraulique des plaques disposées entre des feuilles de papier buvard pour absorber l'eau, on les concasse entre des cylindres dentelés et les morceaux sont jetés dans un bain d'alcool. Le mélange repris et passé au lami noir chauffé à 50 degrés, on obtient des feuilles qui sont superposées et comprimées à la presse hydraulique dans une boîte métallique chauffée par circulation d'eau chaude, d'où l'on retire un bloc homogène que l'on peut ensuite découper.

Le *celluloïd* s'obtient en baguettes ou en tubes de tous diamètres par refoulement à chaud à la presse hydraulique, et on peut, par le même procédé, en recouvrir le bois et les métaux. Il se travaille comme le bois, l'ivoire et l'écaille, on le tourne, le tranche, le scie, le moule et le polit. Aussi ses applications peuvent-elles être fort diverses.

La plus récente et la plus curieuse est la fabrication de cols et manchettes imitant le linge. Pour cela, on mélange le produit avec une huile grasse et on comprime une toile entre deux feuilles minces de *celluloïd*, qui en prennent le grain.

Le prix des cols et manchettes de *celluloïd* est à peu près le même que celui du linge. Il n'y a donc pas d'avantage à revêtir cette curiosité, qui d'ailleurs est susceptible d'un lavage superficiel toutes les fois qu'on le juge convenable; c'est en cela que l'emploi du *celluloïd* est inférieur à celui du papier inventé par le génie économique d'outre-mer.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PROGRAMME

DES

FÊTES NATIONALES

qui auront lieu les 19 et 20 juin 1881

A L'OCCASION

DU 25^e ANNIVERSAIRE DE L'AVÈNEMENT AU TRÔNE

DE S. A. S.

LE PRINCE CHARLES III

Dimanche 19 Juin

Distributions à domicile de secours aux indigents

9 heures du soir. — Retraite aux flambeaux avec le concours de la Société Philharmonique et des classes de chant.

Illuminations générales.

Lundi 20 Juin

6 heures du matin. — Salve de 21 coups de canon.

10 heures du matin. — Messe pontificale et *Te Deum*.

2 heures du soir. — Sur la place du Palais: Jeux divers: Mât de cocagne, 6 prix — Course au sac, 2 prix — Saut de l'outre, 3 prix — Jeu de la pomme, 1 prix — Jeu du moulinet, 1 prix — Jeu dit de la marmite, 1 prix.

Concert donné par la Société Philharmonique.

4 à 7 heures du soir. — Bal de jour sur la place Sainte-Barbe.

9 heures du soir. — Fête vénitienne sur la rade de Monaco.

10 heures du soir. — Feu d'artifice à Monaco. — Embusquement. — Feux de Bengale.

11 heures du soir. — Grand Bal.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 Juin 1881.

GOLFE JUAN. b. *Trois-Frères*, fr., c. Giraud, sable. ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id. ID. b. *la Fortune*, id., c. Moute, id. ID. b. *l'Intrépide*, id., c. Gai, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Seve, id.

GÈNES. balanc. *Nome di Dio*, ital., c. Ghio, vin. GOLFE JUAN. b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jovenceau, sable. CETTE. b. *Belle-Brise*, id., c. Corras, vin.

Départs du 6 au 12 Juin 1881.

GOLFE JUAN. b. *Trois-Frères*, fr., c. Giraud, sur lest. ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id. ID. b. *la Fortune*, id., c. Moute, id. ID. b. *l'Intrépide*, id., c. Gai, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Seve, id.

NICE. t. *Tre Fratelli*, ital., c. Ginocchio, oignons.

Messieurs les créanciers de la faillite LORENZI-PORRO sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le vingt-deux juin courant, à deux heures de l'après-midi, pour délibérer sur la composition de l'état des créanciers et sur le maintien ou le changement du syndic provisoire.

Le Juge-Commissaire, PLANTIF.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

VILLE DE MONACO

TRAVAUX PUBLICS

ADJUDICATION LE 25 JUIN 1881

Agrandissement de l'Abattoir

Montant des travaux à l'entreprise: 31,719 fr. 63

Cautionnement: 1,000 francs

Le public est prévenu que, conformément aux Ordonnances Souveraines sur les Travaux Publics en date des 6 et 7 juin 1858, il sera procédé, le 25 juin 1881, à trois heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel du Gouvernement, à l'adjudication des travaux ci-dessus désignés.

Ceux qui désireront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance, au bureau des Travaux Publics, des devis et cahier des charges concernant lesdits travaux.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est autorisé comme entrepreneur dans la Principauté, s'il n'est porteur d'un certificat de capacité visé par le Directeur des Travaux Publics dans les quinze jours qui précèdent l'adjudication et en vue de cette adjudication, et s'il ne dépose sur le bureau, avant l'ouverture des soumissions, un récépissé du Trésorier Général, constatant le versement du cautionnement fixé ci-dessus; ces deux conditions sont de rigueur.

Chaque soumission devra être transcrite sur papier timbré, contenir les nom, prénoms, demeure du soumissionnaire, et, en toutes lettres, sans fractions de francs, la quotité du rabais proposée sur les prix portés au devis; elle sera mise sous enveloppe et jointe, ainsi cachetée, au certificat de capacité et aux pièces relatives au cautionnement, sous une enveloppe commune, sur laquelle devra être désigné l'objet soumissionné.

Ces paquets cachetés devront avoir été déposés, au moins trois heures avant l'heure indiquée pour l'adjudication, dans une boîte disposée à cet effet dans les bureaux de l'Hôtel du Gouvernement. Passé ce délai, aucune soumission ne sera plus reçue.

La boîte de dépôt sera ouverte, séance tenante, par le Président du Bureau, et les paquets qu'elle contiendra recevront un numéro d'ordre.

A l'instant fixé pour l'ouverture des paquets, le premier cachet sera rompu publiquement, et il sera dressé un état des pièces renfermées dans cette première enveloppe. L'état dressé, les concurrents se retireront de la salle d'adjudication; et le Président, après avoir consulté les membres du Bureau, arrêtera la liste des concurrents agréés, l'acte de cautionnement et le certificat de cautionnements produits étant déclarés valables. Immédiatement après, la séance redeviendra publique, et le Président annoncera sa décision.

Les soumissions seront alors ouvertes; celles qui ne seraient pas rédigées et présentées dans la forme ci-dessus prescrite, seront refusées.

Le soumissionnaire qui aura fait l'offre d'exécuter les travaux aux conditions les plus avantageuses pour l'administration, sera déclaré adjudicataire.

Néanmoins, si les prix de la soumission excédaient ceux du projet approuvé, le Président pourrait surseoir à l'adjudication.

Dans le cas où deux ou plusieurs soumissions renfermeraient les mêmes offres, un nouveau concours sera ouvert, séance tenante, entre ces soumissionnaires seulement.

Les rabais offerts dans cette seconde adjudication ne pourront être inférieurs à ceux de la première.

Si cette tentative amenait encore pour rabais maximum des chiffres égaux, il serait procédé au tirage au sort entre les soumissionnaires qui les auraient souscrits.

Les soumissionnaires ne seront agréés que s'ils sont présents à la séance.

Tous les frais d'affiche, de timbre, d'enregistrement et généralement tous autres droits dus pour la présente adjudication, seront à la charge de l'adjudicataire.

Monaco, le 9 juin 1881.

Le Gouverneur Général, BOYER DE STÉ-SUZANNE.

La Direction du Cercle des Etrangers rappelle les dispositions suivantes, qui sont et seront rigoureusement observées:

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

JUN	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
5	762.8	762.2	761.2	760.2	758.5	20.3	22.2	22.2	20.7	19.8	75	S E	voilé
6	55.3	54.2	53.2	51.2	50.2	18.2	19.4	18.2	16.5	17.2	87	calme	couvert, pluie
7	45.7	46.2	45.2	46.5	47.2	18.2	20.7	22.2	19.8	18.2	42	O S O fort.	beau
8	48.8	48.2	48.2	49.2	50.1	17.5	16.2	15.6	14.8	14.2	58	S O	voilé, orage, pluie
9	52.2	54.3	55.2	55.2	56.3	17.2	20.1	19.2	18.1	16.8	55	N O	nuages épars, qq. g.
10	59.2	59.5	59.5	60.2	60.2	19.2	20.3	19.8	18.2	16.2	64	calme, S E soir	voilé, beau soir
11	61.2	61.3	61.2	60.5	60.2	18.2	20.8	19.2	17.9	16.5	60	S O	très beau

DATES	5	6	7	8	9	10	11
Températures extrêmes	Maxima 23.2	20.5	22.4	18.2	20.3	21.2	21.2
	Minima 17.5	16.2	14.5	13.2	13.5	14.2	15.2

Pluie tombée: 9mm

Etude de M^e HENRI LEYDET, Notaire à Monaco.

VENTE VOLONTAIRE

Aux enchères publiques

En l'étude et par le ministère de M^e LEYDET, notaire à Monaco
des Immeubles ci-après désignés, situés à Monaco

QUARTIER DES MOULINS-INFÉRIEURS

Appartenant à M. Jean GRANA

L'Adjudication aura lieu le Jeudi 23 Juin 1884

A NEUF HEURES DU MATIN

DÉSIGNATION

PREMIER LOT. — Une parcelle de terrain à bâtir, d'une superficie de 226 mètres carrés, sise à Monaco, quartier des Moulins-Inférieurs, au-dessous de la maison Blot.

DEUXIÈME LOT. — Une autre parcelle de terrain à bâtir, servant actuellement de jardin, d'une superficie de 232 mètres carrés, sise à Monaco, boulevard des Moulins-Inférieurs, à côté du restaurant du Chalet dirigé par M. Vaitan.

TROISIÈME LOT. — Partie d'un premier étage, composée de deux pièces, d'une cuisine et d'un petit cabinet, y compris une cave située sous le rez-de-chaussée, le tout faisant partie d'une maison située à Monaco, quartier de Monte Carlo ou Moulins-Inférieurs, passage Grana.

MISES A PRIX :

PREMIER LOT. 3,390 fr., soit 15 fr. le mètre.

DEUXIÈME LOT. 6,960 fr., soit 30 fr. le mètre.

TROISIÈME LOT. 4,000 francs.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LEYDET, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

LA VILLA DES ENFANTS

MEUBLÉE

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

F. PETER LE MONNIER CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1884

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS DU 30 MAI 1884 — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixte matin	1389 mixte matin	477 mixte matin	481 omnib. matin	485 mixte matin	501 mixte soir	513 mixte soir	487 omn. soir	1385 mixte matin
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.										
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20	7 55	11 10	1 21
173	21 30	16 ..	11 70	Toulon	2 41	6 40	9 38	1	3 41
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 32	9 10	11 10	1 52	4 58	8 18
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 30	10 22	12 08	2 44	5 50	9 16
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 45	12 26	2 59	4 40	6 55	9 30	6 10
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	9 01	12 44	5 01	7 13	9 48	6 45
7	» 85	» 65	» 45	Eze	9 09	12 52	5 09	7 21	9 56	6 57
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 30	1 14	3 44	5 31	7 44	10 20	7 26
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 36	1 20	3 51	5 37	7 50	10 26
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.	9 45	1 32	4	5 46	8 01	10 35
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 58	1 55	4 16	5 55	8 18	10 54
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome	11 47	3 45	7 10	10 20	3 35
				Gènes	6 05	10 20	10 50	10 53	10 ..	Dimanches et Fêtes

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	478 mixte matin	500 omnib. matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 omnib. matin	492 mixte matin	494 mixte soir	498 mixte soir	478 mixte matin	500 omnib. matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 omnib. matin	492 mixte matin	494 mixte soir	498 mixte soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35	10 35	12 45	3 15	7 20	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 ..	8 20	11 05	1 18	3 49	7 50	10 45
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 10	8 30	11 15	1 29	4 01	8
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 20	8 40	11 25	1 39	4 11	8 11	11 04
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 29	8 48	11 34	1 46	4 18	8 19	11 10
9	1 10	» 80	» 60	Eze	7 49	9 10	11 54	4 38	8 39
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	7 57	9 18	12 02	2 12	4 48	8 47	11 37
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-s-Mer	8 04	9 25	12 10	2 18	4 53	8 55	11 44
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 16	9 37	12 22	2 29	5 05	9 07	11 56
173	21 30	16 ..	11 70	Nice } départ	6 08	9 55	1 35	2 45	5 20	9 40	12 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 18	11 05	2 44	3 37	6 40	10 ..	12 59
173	21 30	16 ..	11 70	Toulon	11 48	3 23	8 16	7 35	5 10
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	1 55	5 ..	10 21	9 12	7 35

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HOTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

LE MONDE

VIE — INCENDIE — ACCIDENTS — CHOMAGE

Combinaisons spéciales pour les Assurances sur la Vie

CAPITAL SOCIAL : 45,000,000 DE FRANCS

Agent général : Le CRÉDIT LYONNAIS, à Nice

Agent particulier : M. AUGUSTE CIOCO, à Monaco

STEVANO, Artificier

NICE, Rue Victor, 43, NICE

FEUX D'ARTIFICE -- FEUX DE BENGALE

Lanternes Vénitienes, Lampions, etc., etc.

Prix Modérés

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.